

Réunion AMAP du Lamalou du 14/09/2012

17 présents (avec les retardataires) :

- Stéphane, Geronimo, Lyse, Jérôme, Florence, Bérénice, Sylvain V., William, Dany, Nicole, Marianne, Joël, Françoise, Pierre, Blandine, Thomas, Marie-Renée.

Rôles attribués :

- compte-rendu : Pierre (relecture & amendements du CR de Pierre [sur sa demande] par Geronimo, Florence D., Françoise D., Bérénice H. et Jérôme H.)
- tours de parole : Geronimo

Préambule du rapporteur (Pierre)

Ayant sorti feuilles et stylo pour faire le résumé à ma compagne, j'ai été désigné volontaire pour la rédaction du compte rendu. Je suis désolé, je n'ai pas l'esprit synthétique (je rapporte donc les propos) et je ne suis pas copain avec l'orthographe. Je ferai de mon mieux. Par moment la discussion s'anime et les avis divergent ; ces moments sont indiqués par : /discussions/. Les notes sur la fin de soirée sont moins complètes, on a fini vers minuit. Si des personnes souhaitent réagir merci de le faire lors de la prochaine réunion.

Bonne lecture.

Introduction

rappel du fonctionnement de Scrupule

ODJ : état de la saison (Bilan) puis Discussions sur la nouvelle saison (Perspectives)

Bilan par Stéphane

Sur la saison il y a eu environ 45 paniers ce qui entraîne un déficit (aujourd'hui on est à 48) de 15 paniers environ sur l'ensemble de la saison.

Différentes possibilités avaient été envisagées pour combler ce manque qui représente quand même 1/4 des ressources :

- La vente de surplus aux amapiens lors de la livraison cela représente 192€ (soit 12 paniers)
- approvisionnement de « *La Guinguette des Amoureux* », Lac de Cécélès, Saint Mathieu de Trévières approvisionnement en tomates et courgettes, cela représente environ 200€. Il est précisé qu'elle était demandeuse de beaucoup plus (en quantité ET diversité) mais Stéphane n'a pas voulu risquer de défavoriser les amapiens. Il a préféré optimiser l'étalement des récoltes.

Au final cela fait donc environ 400€ soit 1 panier sur la saison, mais cela n'est pas le fonctionnement normal de l'Amap. *Et cela ne compense pas les paniers manquants.*

Bilans financiers sur les deux dernières années (2012 n'est pas fini, donc pas encore de bilan possible) :

(RQ : les sommes sont arrondies mais il s'agit bien d'un bilan et pas d'une estimation)

	<u>2010</u>	<u>2011</u>
Chiffre d'affaire Recettes		
Œufs	1000	800
Légumes	50000	43400
total	51000	44200
Dépenses		
Carburant (tracteur, machines, véhicules)	9000	9000
Entretien (matériel, machine, divers)	3000	2000
Graines et plantsBilan par Stéphane :	3000	3000
Achat de matériel	3000	1000
Fournitures maraichage (plastiques, irrigation ...)	3000	4000
Bilan par Stéphane :Engrais + terreau bio	2000	2000
Achat de légumes complémentaires pour les paniers	7000	5000
Taxes et impôts	1000	1000
Résultat (recettes - dépenses)	15000	11200
Soit salaire mensuel	1250	933,33

Pour 2012 il y a une perte sur les paniers et la reconversion AB (450€ de cotisation par an) mais le gouvernement offre un crédit d'impôt de 2500€. Il est souligné que les achats de légumes pour compléter le panier (en hiver et début de printemps) diminuent régulièrement avec la meilleure maîtrise de la production. Cette année il y eu aussi les problèmes de serre... Le bilan ne peut donc se faire facilement et sera fait en fin d'année.

Concernant les serres : Seulement deux serres ont été refaites sur les 3 au printemps 2012 avec l'aide des amapien-ne-s. Cela va poser des problèmes au niveau de la rotation des cultures (par exemple sur les 1000 plants d'épinards, 800 sont morts car la terre n'avait pas assez reposé avant plantation). La troisième serre est donc nécessaire mais Stéphane préfère la réaliser correctement et pas en bricolage (autant pour son moral que pour l'investissement sur les prochaines saisons). Le format des serres ne se trouve plus, il s'agit donc de repenser complètement sa structure.

Au niveau de la production, cette année a bien produit mais tout ne s'est pas développé pareil, par exemple :

- bien pour les courges, courgettes, salade, pastèques (pour la première fois) faible (quantité et taille) pour les pommes de terre et les oignons
- les tomates anciennes en pleine terre ne se sont pas bien développées mais sous serre elles ont bien donné mais avec des tailles réduites

Le stockage pour l'hiver des courges (potimarrons, courges spaghetti, etc), patates, etc se fait dans des

caves chez un copain à St Martin (gratuitement), Le permis de construire a encore été refusé pour le bâtiment agricole, ce qui continue à poser ce problème de stockage hors gel pour l'hiver et au frais pour l'été.

Perspectives par Stéphane

C'est un moment un peu dur dans sa vie, Il espère bien faire son travail (il le croit au vu de l'amélioration de la production) et il est satisfait du style de vie qu'il mène car c'est son choix.

La ferme représente beaucoup de travail pas toujours valorisant. Au niveau financier c'est pas le top.

=> il a besoin de vacances

Il nous informe qu'il prendra 12 jours pendant les vacances de la Toussaint avec Silvia et leurs enfants. C'est une période où il y a peu de travail mais les amapiens seront sollicités pour s'occuper de la ferme, des animaux, et assurer une certaine présence. Il faudra également organiser 1 livraison aux arceaux (le 2 novembre). Il est motivé pour continuer mais il a besoin de faire un bilan global.

Il sait que souvent revient la critique d'un manque d'essentiels (pommes de terre, carottes, oignons et poireaux) dans le panier mais le problème est que cela ne produit pas beaucoup dans ses terrains et que ce n'est pas parce qu'il n'en plante pas assez. « la ferme du Lamalou ne fait pas beaucoup de patates, c'est comme ça ! » (dixit Stéphane). À côté de cela les Blettes, choux et courges poussent très bien (donc on en a souvent). Son but est d'aller vers une bonne qualité et une simplification de la vie, c'est pour cela qu'il a besoin d'une serre mais qu'il en veut une bonne, et que certains équipements sont nécessaires.

D'après lui les petites structures comme lui sont le seul avenir possible pour la planète. Donc il ne veut pas baisser les bras : « je veux continuer ». Une remarque amicale lui a été donnée par un amapien (Fabrice ?) qui ne se réinscrit pas à l'AMAP et a recommandé à Stéphane de ne pas se laisser porter par le collectif et faire plus de « marketing » et de « com' » lui-même. Stéphane conclut par « j'ai toujours été sincère et j'ai joué franc jeu, j'ai laissé faire, peut être que cette remarque est justifiée. Finalement, avec l'organisation actuelle, aujourd'hui, on est seulement à 45 paniers. Jusqu'où on ira ? ».

Discussions

Joël : réagit vivement au terme de « marketing ». Cette année il signale qu'il ne s'est pas impliqué en particulier vis à vis des « paniers hors Amap », il a « laissé faire ». Mais il pense que maintenant soit on retrouve un fonctionnement en Amap avec le partage des tâches et il continuera soit il restera encore une saison par engagement par rapport au producteur mais il quittera l'Amap à terme.

/discussions vis à vis d'un malentendu sur des charges/

Stéphane précise que les cotisations sociales augmentent toujours et ne comprend pas comment elles sont calculées (varient en fonction du statut marital) Sylvia est en congé parentale et comme compagne d'exploitant agricole elle s'est engagée à ne pas intervenir dans l'exploitation, en contrepartie elle perçoit environ 400€ (congé parental).

Joël : demande des informations par rapport à la faible production d'aubergines

Stéphane explique que sous serre elle se sont faites attaquées par les « araignées rouges » (*Tetranychus urticae*) qui ont bloqué le développement des jeunes plants. L'attaque a été limitée par un arrosage en aspersion (sinon il faut utiliser des produits chimiques). Dehors (variété ronde blanche/violette) le rendement est toujours faible. Il explique que le suivi de récolte (demandé par le label) indique qu'il a fait environ 1600kg de courgette, 200kg d'aubergine et plusieurs 100aines de kg de « mesclun » (i.e. salade). Que cette année la betterave a bien produit mais moins le fenouil. Et qu'il ne sais pas pourquoi les quantités varient d'une année sur l'autre. Il y a beaucoup de paramètres et le rendement n'est pas vraiment planifiable. Il rajoute qu'il a changé d'engrais bio (avec moins d'azote et plus de phosphate).

Géronimo rappelle qu'il y a quelques années l'analyse des sols « avait permis d'augmenter la qualité et la quantité de la production » en ajustant mieux aux besoins. Et demande si il ne serait pas souhaitable de recommencer.

Stéphane indique que les maladies sont très variables d'une année sur l'autre, par exemple il y a 2 ans il a eu une très forte attaque de doryphore sur une parcelle de solanacées, l'année d'après il y avait à cet endroit des fèves ce qui a permis de se débarrasser des ravageurs. Il souligne l'importance de la rotation des cultures et indique qu'il fait des rotations sur 4 ans, c'est très complexe mais tout ne réussit pas.

Sylvain demande des informations sur « complémentaire panier » dans les comptes.

Stéphane explique qu'il s'agit des légumes achetés pour assurer la diversité dans le panier (j'ai clarifié le titre dans le tableau des comptes) et que cela diminue tous les ans que c'est quelque chose de très variable et vraiment au coup par coup afin de garder une certaine cohérence au panier par rapport à ce qui est disponible. Stéphane complète que l'activité « gestante » (sic) de Silvia est de produire des graines (d'où la labélisation AB de la ferme) a permis quand même de comparer comment les légumes (semés à la ferme du Lamalou) poussent dans deux endroits différents. La friche du Frouzet (terrain prêté de manière officielle) d'où sont sortis des légumes qui ont permis de compléter le panier, comme une partie des tomates, le cresson de Para et les concombres bizarres. Le climat et la terre sont différents (il y fait plus chaud) ce qui fait que beaucoup de récoltes ont eu des maturités différentes là-bas, en mieux (Physalis) ou moins bien (pastèques). Il précise que l'ancienne friche est labélisée bio directement (pcq c'était une friche avant) alors que la ferme est en « reconversion » mais que le contrôleur lui fait confiance au vu de son installation et de toutes celles qu'il connaît alentour.

Sylvain propose de décaler les saisons des panier vers fin septembre car à la rentrée beaucoup de personnes nouvelles arrivent.

Globalement beaucoup d'oppositions pour des raisons d'organisation en particulier (mettre en places les contrats durant l'été semble trop compliqué.

Géronimo indique que le mot « marketing » est opposé au principe de l'Amap pour certaines personnes et que si Stéphane veut s'occuper de la com', Geronimo prendra son panier comme par le passé afin de maintenir la viabilité de la ferme mais « il ne faudra pas demander plus ». Il souligne l'importance de comprendre pourquoi les gens partent à chaque saison. Aujourd'hui, c'est pas comme il y a trois-quatre ans, les AMAPs sont maintenant en conflit avec des « dé clic-paniers » (commande par internet) et autres systèmes de distributions moins contraignants. Pour lui, il cherche une démarche politique donc un **engagement** et un partage entre les amapien-ne-s. On peut se poser la question de savoir pourquoi de nombreuses personnes qui ont toujours été motivées ne sont pas là à la réunion. Il soulève 2 problèmes :

- où est la ferme et où est l'Amap ?
- questions de confiance et de dialogue : par le passé, on a vu arriver 300 poulets ou encore la labellisation Bio, qui sont apparus d'un coup. Pourquoi ne pas en avoir parlé en amont ?

Il conclut par « je suis perdu »

Marie-Renée avait le sentiment d'appartenir à un groupe fort en **autogestion**, avec le partage de la récolte et un collectif qui portait l'AMAP. Tout cela s'est étiolé (on n'entend plus parler d'autogestion), le collectif a changé (ce ne sont plus les mêmes personnes) et cela entraîne un problème de positionnement. Elle comprend les soucis de positionnement pour assurer la survie et le mode d'évolution.

Pierre estime nécessaire l'écriture claire des statuts et des engagements dans le contrat (sans avoir besoin de se reporter à d'autres documents), décrivant la structure de fonctionnement et les statuts (même implicites) : c'est important pour les nouveaux !

Joël parle de l'autogestion et souligne la nécessité de se **réapproprier** les choses pour que « les responsabilités des tâches tournent ». Serait-il nécessaire de faire plus de réunions ? Le marketing a été fait il y a quelques années par les radios, les journaux et la télé..., c'était le boum de ce mode d'action et peu existaient dans la région. Il ya une nécessité d'échange. { Géronimo ajoute l'apparition des paniers livrables d'un simple clic sur internet. }

Stéphane explique que l'idée du terrain de Silvia est de tester le terrain et que ce qui sort est déjà labellisé bio pour avoir des possibilités de commercialisation (des graines). Il y a des choses qu'il dit mais c'est sa vie et cela ne modifie en rien son engagement vis à vis de l'AMap. Il faudrait refaire le tableau « qu'est ce que c'est qu'une ferme en agro écologie » (tableau présenté il y a quelques années par Silvia à l'AMAP et qui montrait les liens systémiques entre la production de légumes, la consommation des déchets par les poulets & les porcs et enfin les déjections des animaux qui servaient de fertilisants). Il s'agit d'apporter plus de cohérence au niveau de la ferme.

Joël, sur l'exemple des poulets, il y a eu besoin de mise en place de commercialisation, donc l'arrivée des poulets au eu un impact sur la ferme et l'AMAP: pour la terre puis au niveau des difficultés par rapport aux différentes synergies. De plus, l'argument de la complémentarité entre les différents postes (légumes-poulets) est difficile à suivre puisqu'un jour, on a appris que les 300 poulets avaient été sacrifiés parce que Sylvia n'avait plus le temps de s'en occuper.

Stéphane rappelle qu'il y a toujours eu des animaux sur la ferme mais que tout est calé par rapport à l'AMap. Il n'y a pas eu de démarche pour la commercialiser, cela génère du fumier et recycle les déchets végétaux et cela va vers la diversification dans le panier (œufs) et il a bien compris que les Amapiens n'étaient pas des mangeurs de viandes.

Bérénice propose aussi de formaliser les statuts et les engagements des amapiens. Elle suggère de rajouter dans le contrat de l'AMAP, la création d'une caisse « coups durs », si besoin en cas d'évènements exceptionnels (accident / intempéries / inondations) (réponse de Joel : ce genre de caisse a déjà eut lieu par le passé suite notamment au vol d'une pompe à eau). Elle trouve un manque d'engagement par rapport aux déficits de paniers et souligne le besoin de nouveaux paniers. Elle trouve que cela stagne un peu en réunion et qu'elles aboutissent rarement à quelque chose de concret. Pierre renchérit sur la nécessité de bien dire que les réunions sont « décisionnelles » afin de « concrétiser »

Thomas (nouveau depuis une semaine à l'AMAP mais a fréquenté avec Blandine d'autres Amaps dans d'autres régions) rappelle que le producteur appartient l'Amap et que c'est normal que se soit à l'Amap de rechercher les paniers.

En réponse à Thomas, Françoise revient sur l'autogestion. Elle rappelle qu'au début de l'AMAP, il s'agissait d'un petit groupe de 25/30 personnes très militantes. Aujourd'hui la nécessité d'un plus grand nombre de paniers pour assurer un revenu suffisant à Stéphane oblige à « recruter » des gens plus motivés par les paniers que par la dimension politique qui peut advenir parfois après ou parfois jamais. L'autogestion dans ces conditions est rendue plus difficile. Rajout : « On demandait souvent des comptes à Stéphane qui avait du mal à les fournir. Or, maintenant avec le contrôle de l'Etat pour le label AB, Stéphane comptabilise les légumes sans difficulté, pourquoi ? ».

Stéphane détaille que le gars qui contrôle est déconcerté par sa manière de travailler et ne demande presque rien mais il a besoin de suivre l'évolution de la production, d'où le fait de suivre la production (i.e. Quelle quantité de chaque légume). Stéphane trouve cela super intéressant car cela apporte beaucoup de rigueur et d'information. C'était l'occasion de le faire et ce n'est pas une vraie contrainte et cela fait partie de la ferme, je suis sûr que si je ne l'avais pas fait il ne l'aurait pas demandé. Il rappelle qu'avec ses diplômes, il pourrait faire de l'enseignement à 1/2 temps en lycée agricole mais qu'il souhaite

continuer l'AMAP comme c'est. Il considère que c'est vraiment du détail le reste (« AB ou pas AB, c'est du détail »). Si le groupe n'est pas motivé, il pourrait arrêter mais souhaite continuer.

Florence synthétise : « tout le monde souhaite continuer » mais la question reste de savoir comment poursuivre l'AMAP. entre revenir aux fondamentaux et s'orienter vers une structure d'entreprise ? Comme sur certains sujets, on n'a pas tous le même avis, il est peut être nécessaire d'être plus clair sur les fondements et de remettre les choses à plat (c'est comme ça avec telle ou telle limite) par écrit, par exemple dans les contrats (2013 car c'est un peu tard pour la prochaine saison). La réunion ne semble pas avoir de légitimité pour de telles modifications (« on n'est pas très nombreux, on n'a pas été mandaté »). Si on veut faire avancer les choses par ces réunions, il faut que leur caractère décisionnel soit plus clairement affiché. Concernant la nouvelle saison, cela n'a pas encore été organisé, à part Hakima qui a recensé les premiers renouvellements. Dès que les contrats seront disponibles (demande à faire à Claude Mur de refaire les nouveaux contrats avec les nouvelles dates) on pourra les faire signer même aux nouveaux puisque l'on est en grand déficit de paniers.

Joël rappelle le principe « les amapiens gèrent les 60 paniers » et en cas de soucis ils participent (comme lors du vol de la pompe) Cela fait partie des fondamentaux de l'Amapi et il trouve que c'est à nous de faire le nécessaire. Cela ne lui fait pas de soucis que ce soit écrit ou décidé en réunion.

Jérôme réagit sur la légitimité des participants à la réunion à décider. Il y a actuellement 69 contrats (paniers pleins et demi-paniers), ce qui représente encore plus de personnes concernées par l'AMAP. Sur la saison qui s'achève, il y a eu près de 19 % de nouveaux (13 contrats pour 8,5 paniers) ce qui est habituel mais il y a eu beaucoup de non renouvellement (23 contrats non renouvelés et 7 réduits). Mariane demande l'avis de l'assemblée concernant la demande d'un panier à récupérer à la ferme : aucune opposition ; elle recontactera la personne (Françoise, de Saint Martin de Londres) pour lui dire « oui ».

Bérénice connaît la personne. Elle précise qu'elle est très engagée et impliquée à St Martin de Londres et dans ses environs (association Pic'assiette, collectif MiamMiam, co-auteur de « créer un groupement d'achat : guide méthodologique »). liens Internet pour + d'infos : association Pic'assiette : <http://picassiette.org> Ainsi que « Créer un groupement d'achat : guide méthodologique » : <http://piratepad.net/domuUASixK>

Sylvain se pose la question de « quel est le projet commun » ? nécessité d'écrire. Il trouve aussi une faiblesse de communication. Il appréciait « paroles de paysan », le trouve intéressant voire indispensable. Quel forme : écrit, + de réunions, + de développement du site net ?

/décision/ => Sylvain et Mariane vont centraliser les idées pour la rédaction de l'historique, contenu des contrats et engagements

Stéphane aime les questions des gens qui sont posées à la distribution ou à la ferme. « Paroles de paysans » était en papier au début et il trouvait cela plus concret de le remettre à chacun lors de la distribution par rapport à la « clef USB » et le mail.

Joël se propose de faire les photocopies de « paroles de paysan »

Géronimo se questionne sur le « dit » et le « partage ». Si on change le « dit » et que l'on ne modifie pas le partage, ce n'est pas suffisant. Il faut creuser la question. Il appréciait les semences que l'on cultivait sur son balcon et qu'on rendait à Stéphane . Si ce n'est que de la distribution de légumes, « on se fait chier, comme à la coop. On s'essouffle et l'on se cantonne à voir les choses qui nous frustrant ».

Il fait suivre un questionnement de Josette sur le nombre de paniers et le prix des paniers : Sur le

principe d'une division des charges de la ferme par le nombre de paniers, il propose de partir sur une base d'une 50aine de paniers mais augmenter le prix (20 € par panier) et le contenu (récolte partagée par 50 au lieu de 60) en conséquence. Il relance l'idée du panier à 10 € (demi ou petit panier) et à 20 € (panier complet ou grand panier)?

À la demande de Sylvain P., il nous indique que ce dernier ne veut pas gérer seul le site web et qu'il serait bien que d'autres s'investissent. Géronimo rappelle que par définition le site est en wiki et que chacun peut participer à sa vie et son développement ! Il s'exprime pour les réunions permettant à Stéphane de dire ce qu'il planifie afin qu'on puisse en discuter ensemble, qu'on sache ce qui va arriver, etc.

Stéphane signale qu'il n'a pas besoin de le faire en réunion puisqu'il en discute déjà lors des distributions avec les unes et les autres mais de manière informelle. C'est un mode de fonctionnement personnel.

Géronimo insiste sur le fait de trouver un mode de diffusion de l'information qui touche l'ensemble des amapiens et pas seulement au cas par cas.

/discussions/

=> Stéphane dit qu'il aimerait lancer les « paroles de paysan » mais que souvent il ne sait pas quoi dire. **« la cochonne va bien ! »** n'est pas suffisant

William fait un bilan : Une charte existe donc pas la peine de re-décrire les statuts de l'AMAP, le + de l'amap c'est Stéphane. Il indique que son engagement est politique et même qu'il lui arrive de gâcher des légumes. Il rappelle le problème du jour de livraison et du prix.

Dany explique qu'elle ne renouvellera pas son contrat pour différentes raisons. « lorsque je suis venue à la réunion, je n'avais pas encore pris ma décision, mais lorsque j'entends ce que j'entends, je sais que je pars ». Depuis 9ans d'avoir été à l'AMAP, elle est maintenant lasse, qu'il y a des changements dans l'AMAP mais aussi dans son emploi du temps, « je me suis étioilé avec le temps ». Elle explique qu'il y a sûrement de tout : lassitude, confiance, , investissement, jour de distribution mais pas le prix ni le contenu ou la qualité.

Florence évoque un décalage entre ce que Stéphane veut de l'AMAP et ce que certains veulent. Elle reprend l'idée que les gens veulent être informés. Elle termine par son avis que le jour de livraison est le vendredi. En l'absence de consensus fort sur un autre jour, c'est une donnée avec laquelle il faut composer d'autant plus 2 autres Amaps sont présentes en même temps.

/ les questions du jour, du prix du nombre ... sont relancées par Joël avec nombreuses discussions/

=> pour la prochaine saison il faut mettre la question du jour de distribution à l'ordre du jour

=> pour un passage du prix à 20/10€ avec diminution du nombre de contrats : 8 personnes sont pour, 4 personnes s'abstiennent. => on laisse en attente et l'on en reparlera lors d'une réunion à la ferme en fonction du nombre de contrats.

Le nombre de 60 contrats correspond à un engagement, donc on verra mais comment doit-on prévoir de compenser ? Doit-on rajouter dans le contrat l'engagement des amapiens à trouver des solutions / combler le manque à gagner en cas de déficit de paniers? Prendra-t-on la décision à la ferme ? Dans l'Amap il y a la définition de « revenu au paysan ».

Florence n'est pas pour une modification du prix en cours de route si on n'a pas le compte de panier car, elle ne souhaite pas que sa participation à l'AMAP soit une participation financière illimitée « je ne suis pas un porte-monnaie ». Elle trouve que l'augmentation du prix du panier se justifie mais pas le fait de définir à posteriori le prix du panier en fonction du nombre de contrats ?

Jérôme n'est pas favorable à une part variable car il serait difficile d'expliquer à de potentiels nouveaux arrivants que le prix est de « 16 € » mais que cela peut changer en cours de contrat. Joël s'exprime pour une augmentation du prix des contrats (1euro par paniers ?) car il estime que l'on a beaucoup de chose pour 16€ par rapport à ce que l'on aurait sur le marché.

Stéphane est gêné de faire payer tout le monde en cas d'un trop faible nombre de panier. Il estime que le panier pourrait être à 17€ car il les mérite et tous les prix montent à coté (carburant, compost, etc).

=> Pour l'augmentation du prix de base du panier à 17€ : aucune opposition après un tour de table. (2 préférences pour une base de 50 paniers à 20 €)

/décision/ le panier sera à 17€ (8,5€ pour le 1/2 panier) pour la prochaine saison

Bérénice indique que certaines personnes lui ont confié que l'horaire de distribution était trop tardif

=> à discuter lors d'une prochaine réunion

Concernant la question de l'entretien de la ferme durant les vacances de Stéphane pendant une semaine :

- importance de bien planifier : il y a le côté surveillance, la nourriture des animaux et la partie récolte et livraison. Stéphane compte en partie sur une aide de la part de Teddy et Kshoo. Il rappelle qu'un hébergement sur le site est possible.
- à faire par Stéphane pour vendredi prochain : quelles tâches à réaliser sur place et quels besoins humains
- Joël se charge d'un courriel d'information concernant le besoin d'aide pour la période des vacances de la Toussaint
- Qui s'occupe des contrats ?

Blandine (nouvelle à l'AMAP depuis la semaine dernière) se porte volontaire mais il faut plus de personnes. Il faut expliquer en quoi cela consiste. Florence propose de faire un appel aux volontaires par mail et d'assurer la transition. Sylvain est également prêt à s'investir à nouveau dans ces renouvellements.

- Date des coups de mains à la ferme (indiquer qu'il y aura des coups de main mais que les dates seront diffusées ultérieurement)
- La majorité s'exprime pour le maintien d'une distribution à la ferme DATE choisie le 2 décembre 2012
- début des contrats : le 1er novembre
- formules maintenues de 6mois ou 1 an